



Le cri d'alarme des villes moyennes face à la réduction de leurs ressources

Les collectivités subissent de plein fouet la baisse des dotations de l'Etat

Les villes moyennes lancent un cri d'alarme. « Nous sommes passés dans l'orange », estime le président de la Fédération des villes moyennes (FVM), Christian Pierret, maire socialiste de Saint-Dié (Vosges). Pour son collègue Gilbert Meyer, maire UMP de Colmar (Haut-Rhin), « en 2012, on est entré dans la zone orange, en 2013, la difficulté s'accroît, en 2014, nous passerons dans le rouge ».

La voix des villes moyennes vient s'ajouter au chapelet des doléances sur la fiscalité. La fédération, qui regroupe deux cents villes ou intercommunalités pour une population de 16 millions d'habitants, a rendu publique, jeudi 5 décembre, l'étude annuelle réalisée par l'Observatoire des finances et de la fiscalité des villes moyennes dont elle s'est dotée.

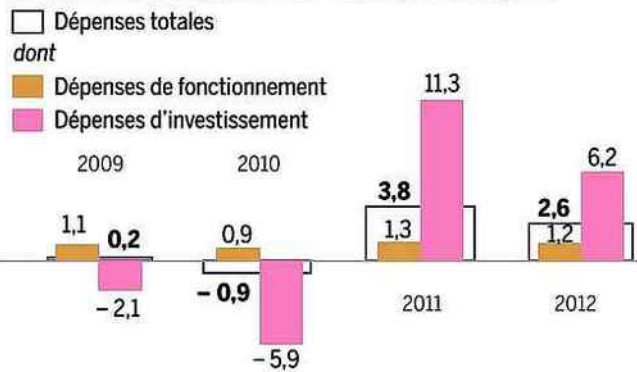
« Le choc va être brutal »

Premier constat, en 2013, l'évolution de la fiscalité locale est restée extrêmement modérée : 93 % des 148 villes observées n'ont pas augmenté leur fiscalité. C'est assez classique en année préélectorale. M. Pierret se veut encore plus catégorique : « Nous pratiquons déjà une réelle modération fiscale, mais, à partir de 2014, les élus locaux savent qu'ils ne pourront plus utiliser le levier fiscal. Il n'y a plus de plasticité de la fiscalité locale. Nous n'avons pas de réserve d'Ali Baba. »

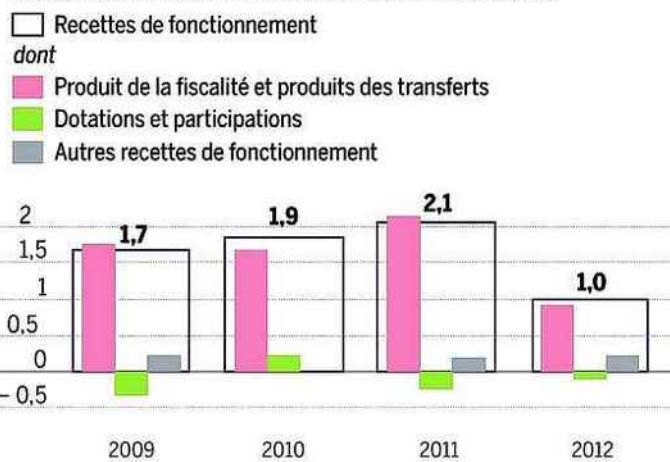
Ces villes de taille moyenne (entre 10 000 et 100 000 habitants) sont aujourd'hui soumises à un « effet ciseaux » : les charges de fonctionnement augmentent plus vite (+1,2%) que les ressources (+1%). L'écart risque de s'accroître encore en 2013 et en 2014 du fait de la baisse des dotations de l'Etat. En moyenne, l'épargne brute est en baisse de 0,4%. En 2012, les dépenses d'investissement ont crû de 7,2%, après une forte hausse en 2011 (+14,4%). Ce pic d'investissement est aussi habituel dans le rythme du mandat municipal. Mais cela s'est traduit par un recours accru à l'emprunt.

Des dépenses plus élevées que les recettes

ÉVOLUTION DES DÉPENSES DES VILLES MOYENNES, en %



ÉVOLUTION DES RECETTES DES VILLES MOYENNES, en %



SOURCE : OBSERVATOIRE DES FINANCES ET DE LA FISCALITÉ DES VILLES MOYENNES

Les villes moyennes se défendent des accusations de dépenses excessives. « Nous gérons correctement », assure M. Pierret, soulignant que, si les dépenses de fonctionnement augmentent de 1,2% en 2012, les charges de personnel, qui en constituent 57%, restent contenues à une hausse de 1,3%.

« Or, nous avons un glissement vieillesse-technicité mécanique qui pèse pour 2,5%, poursuit M. Pierret, et nous devons assumer les contraintes des mesures générales ou catégorielles décidées par l'Etat : hausse des cotisations à la Caisse nationale de retraite des agents des

collectivités locales et charges de retraite, revalorisation des agents de catégorie C, qui représentent entre 80% et 85% des personnels des villes moyennes, obligations sur les rythmes scolaires... » Pour 2013, les villes moyennes prévoient ainsi une augmentation de 1,6% des charges de personnel.

Pierre Méhaignerie, maire UDI de Vitry (Ille-et-Vilaine), prédit que « le choc va être brutal » en 2014. Parmi les sources d'inquiétude, la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), qui s'est substituée, en 2010, à l'ancienne taxe professionnelle. « On vient d'avoir

notre CVAE pour cette année : en baisse de 4,5% en moyenne. Certaines collectivités enregistrent une baisse qui peut atteindre 17% », remarque l'ancien député et ex-président de la commission des finances de l'Assemblée nationale.

Les maires de villes moyennes mettent en garde. Tout d'abord sur l'investissement. Ils rappellent que 72% des investissements publics sont financés par les collectivités territoriales. « 60 000 euros de commande, c'est un emploi par an. Raboter l'investissement, avec la situation de l'emploi que nous connaissons, c'est la plus mauvaise des solutions », selon M. Meyer.

« Foulitude de normes »

Le président de la FVM note que, « pour la première fois depuis des décennies, nous devons nous demander quels services à la population nous allons devoir réduire ou supprimer ». « Il y a une exigence de réforme profonde des impôts locaux, convient-il. Nous voulons être partie prenante des discussions sur la remise à plat de la fiscalité. » Pour M. Pierret, « la révision générale des politiques publiques locales est une nécessité », mais « il faut que l'Etat arrête de nous imposer une foulitude de normes inutiles et coûteuses ».

Les normes sont l'obsession des élus locaux. « Si nous devons passer par une maîtrise de la dépense publique, il faut que ce soit accompagné par un véritable choc de simplification », insiste M. Méhaignerie. « La réforme fiscale, si c'est une simplification, oui, mais sinon ce n'est pas la peine de rajouter de nouvelles contraintes », appuie M. Pierret.

Alors, imaginer que l'Etat songe à imposer des plafonds d'emplois territoriaux ou à fixer des normes de dépenses de fonctionnement, comme l'envisage le gouvernement ? « C'est une connerie, explose M. Méhaignerie. L'Etat est bien mal placé pour nous fixer de nouvelles normes. » ■

PATRICK ROGER